

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING RIVES DES CORBIÈRES

PREAMBULE

Les conditions générales de vente régissent les ventes de séjours entre le camping et ses clients, en conformité avec les dispositions des articles L.211-1 et suivants du Code du Tourisme.

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements ou de mobil-homes. Les présentes conditions générales doivent être acceptées par le client conformément à l'article 1126 du Code Civil.

CONDITIONS DE RESERVATION

Le client a la possibilité d'effectuer sa réservation en ligne, par téléphone ou par courrier.

Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'un acompte de 30% et des frais d'adhésion/dossier ainsi que l'acceptation des conditions générales de vente par la signature d'un bulletin de réservation complété.

La réservation d'un emplacement de camping ou de la location d'un mobil home est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans l'accord préalable du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

PRESTATIONS DE SEJOUR

Séjour en hébergement locatif

A votre arrivée, nous vous demanderons le versement de 2 cautions (dépôt de garantie) : 200 € sur le locatif, 50 € sur le forfait ménage. Ces cautions vous seront restituées indépendamment les unes des autres en fin de séjour après état des lieux ou dans un délai d'un mois après la fin de votre séjour dans le cas où l'état des lieux n'aura pas pu être fait en votre présence.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement.

L'hébergement, entièrement équipé, devra être remis en état et propre lors du départ. Les locatifs sont non-fumeur.

Les tentes ne sont pas autorisées sur les emplacements locatifs.

Séjour en emplacement

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'emplacement.

Le prix du séjour est calculé sur une base forfaitaire pour 2 personnes qui comprend la mise à disposition d'un emplacement avec électricité (10 ampères) pour 2 personnes et 1 véhicule. Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires (deuxième véhicule, animal,...) font l'objet d'un cout journalier additionnel.

6 personnes maximum sont autorisées par emplacement.

Votre séjour

Il vous sera remis un bracelet d'accès au camping/piscine (port obligatoire), pour chaque participant et vous sera facturé 5 € en cas de perte.

En haute saison, les arrivées s'effectuent du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche pour une durée minimale d'une semaine. En moyenne saison, les arrivées et départs s'effectuent le jour de votre choix pour une durée minimale de 2 jours. La remise des clés à lieu entre 17h et 19h. Vous devez prévenir le camping en cas d'arrivée retardée.

Concernant l'attribution des emplacements ou hébergements, la direction ne peut en aucun cas garantir que l'emplacement ou le locatif sollicité par le client lui sera attribué.

Le silence doit être total entre minuit et 7h. De plus, la circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite entre minuit et 6h30. Les visiteurs sont autorisés sur le site de 9h à 22h. Ils devront obligatoirement se présenter à la réception afin de décliner leur identité ainsi que celles des personnes auxquelles ils rendent visite. Leur véhicule restera garé à l'extérieur.

DROIT DE RETRACTATION

Selon l'article L.221-28 12 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise au droit de rétractation.

ARRIVEE RETARDEE, DEPART ANTICIPE

Toute arrivée retardée non prévue par un message du client permettant d'en accuser réception, précisant qu'il a dû différer sa date d'arrivée, rendra l'emplacement ou l'hébergement disponible 24h après la date d'arrivée prévue au contrat, et le paiement intégral des prestations demeurera exigé.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

MODIFICATION DE SEJOUR

Toute modification du fait du participant après une inscription entraîne la perception de frais : 85 € par personne ou 120 € par famille.

ANNULATION

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée, le cachet de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. L'annulation d'une inscription du fait du participant ne permettra pas le remboursement des frais d'adhésion/dossier et entraînera la perception de frais d'annulation par dossier d'inscription selon le barème ci-après :

Plus de 30 jours avant le départ :
85 € / personne ou 120 € / famille
Entre 30 et 21 jours avant le départ :
30 % du prix total
Entre 20 et 15 jours avant le départ :
60 % du prix total
Entre 14 et 8 jours avant le départ :
80 % du prix total
Moins de 8 jours avant le départ :
100 % du prix total

GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE + 4,5% du prix total du séjour facturé

Elle vous sera proposée dès votre inscription au titre de supplément optionnel. Si vous souhaitez y souscrire, précisez-le très clairement dès votre inscription. Elle ne pourra pas être contractualisée après votre inscription. Cette garantie vous permet le remboursement des sommes retenues conformément au barème ci-dessus hors frais d'adhésion/dossier et du montant de la garantie annulation qui resteront à votre charge. La garantie annulation cesse ses effets le jour du début du séjour. Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie annulation, vous devez obligatoirement prévenir la Centrale de Réservation par pli recommandé et dans les plus brefs délais en joignant le justificatif de votre annulation. Seuls seront pris en compte :

Maladie grave, accident grave de l'assuré, de son conjoint, de ses descendants ou ascendants, ou de personnes qui devaient effectuer le séjour avec lui.

Décès de l'assuré, du conjoint, descendants ou ascendants, frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, beaux-parents.

Licenciement économique sous réserve que la procédure de licenciement n'était pas enclenchée donc non connue avant la prise d'inscription.

Obtention d'un emploi ou stage Pôle Emploi pour toute personne majeure à la recherche d'un emploi.

ACTIVITES DE LOISIRS

Toute activité gratuite mentionnée sur notre site WEB, dans un email ou proposée sur site peut, dans certaines circonstances, être modifiée ou annulée à votre arrivée sur site.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans l'enceinte du camping (exceptés les chiens de la 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) moyennant le paiement d'une somme forfaitaire. Ils doivent être tenus en laisse.

Ils sont interdits dans les locaux collectifs (piscine, bar/snack, épicerie).

Le carnet de vaccination pour les chiens et chats doit être à jour.

PERTE, VOL, DEGRADATION

Il appartient au campeur de s'assurer. En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries... La responsabilité du Camping Rives des Corbières ne peut être engagée.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations fournies pour votre réservation resteront strictement dans l'utilité de gérer votre réservation et ne sera communiquée à aucun tiers.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, veuillez nous adresser un courrier à l'adresse suivante avec votre nom, prénom et adresse :

Les Amis de Rives des Corbières
22, rue Antoine Marty BP 21065
11870 Carcassonne Cedex

REGLEMENT INTERIEUR

Afin de faciliter le bon déroulement du séjour de nos clients, un règlement intérieur est disponible à la réception et sur notre site WEB. Nous remercions nos clients d'en prendre connaissance et de le respecter.

Dans le cas de non-respect de ce règlement, la direction du site pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

LITIGE ET MEDIATION

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations peut être signalée par courrier recommandé avec accusé de réception à Les Amis de Rives des Corbières- 22, rue Antoine Marty BP 21065- 11870 Carcassonne Cedex.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medycys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 Paris.